

PARRAINÉ PAR

Plus d'informations sur nos partenariats à l'adresse [www.arcinfo.ch/pages/charte-des-partenariats-editoriaux](http://www.arcinfo.ch/pages/charte-des-partenariats-editoriaux)

# Neuchâtel à l'ère du dossier électronique du patient

Neuchâteloises et Neuchâtelois peuvent désormais s'affilier à «Mon dossier santé» pour réunir leurs données médicales. Analyse des enjeux du dossier électronique du patient (DEP) avec la directrice adjointe à la direction médicale du RHNe.

PAR BRIGITTE REBETEZ



Le stand d'enregistrement à «Mon dossier santé» dans le hall de l'hôpital Pourtalès. GUILLAUME PERRET

Depuis quelques mois, le dossier électronique du patient (DEP) est devenu réalité dans le canton. Cela signifie que chacun d'entre nous peut s'affilier à «Mon dossier santé», la communauté de référence neuchâteloise. En termes de santé publique, le DEP est une petite révolution: il a pour vocation de rassembler et d'archiver l'ensemble des informations médicales de son détenteur. Conformément à la loi fédérale de 2015, il est compatible partout en Suisse. Le patient, qui en est le propriétaire, décide quels professionnels de la santé et quels proches y ont accès. Impossible donc pour une assurance maladie, un employeur ou l'Etat d'y mettre leur nez. DEP ou pas, l'interlocuteur privilégié du patient reste le médecin traitant.

## Acteur de sa santé

L'intérêt du système? Il permet à son détenteur d'avoir accès à tout son historique médical, à tout moment. «Avec ces éléments à disposition», précise Pascale Giron-

Lanctuit, directrice adjointe à la direction médicale du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE), «un patient pourra mieux comprendre ses prises en charge et leurs enjeux. Ce sera plus simple pour lui d'être acteur de sa santé.»

Mais le dispositif présente d'autres avantages: le personnel médico-soignant pourra accéder aux documents originaux, rapports de consultations ou radiographies par exemple. Si le titulaire est inconscient, l'urgentiste peut ouvrir son dossier en cas de force majeure; le patient est alors informé par une notification.

## Rendre le système de santé plus efficace

Rassembler toutes les ordonnances dans le dossier permet d'éviter les erreurs de prescription. La directrice adjointe souligne que l'on «peut ainsi limiter le risque de cocktails de médicaments malheureux, en particulier pour les personnes qui voient plusieurs médecins.»

«Mon dossier santé» est appelé à évoluer par étapes: pour l'heure, il accueille les docu-

ments concernant une hospitalisation, les ordonnances et certaines consultations ambulatoires. Dès le premier trimestre 2023, les rapports de radiologie et les ECG pourront y être versés.

«Le patient peut tout lire ou pas, c'est son choix. En attendant, son dossier conservera les informations santé qui serviront à documenter les prises en charge ultérieures.»

PASCAL GIRON-LANCTUIT  
DIRECTRICE ADJOINTE  
À LA DIRECTION MÉDICALE DU RHNE

A moyen terme, le dossier électronique sera en mesure d'héberger le carnet de vaccination, les pièces émises par des médecins spécialistes ou des rapports de physiothérapeutes. «Pour le patient, ce sera plus transparent dans la mesure où l'accès à ses documents santé est facilité», analyse Pascale Giron-Lanctuit.

«Il peut tout lire ou pas, c'est son choix. En attendant, son dossier conservera les informations santé qui serviront à documenter les prises en charge ultérieures. Et il suivra son titulaire lorsque celui-ci déménage et change de médecin!»

En favorisant un partage d'informations plus pertinent, le DEP vise à rendre le système de santé plus efficace. L'objectif est d'éviter les doublons, grâce à des informations de qualité accessibles en direct par le personnel médico-soignant. Et, du même coup, contenir les coûts de la santé.

## Salutaire

En cas d'urgence médicale, y compris dans un autre canton suisse, cette centralisation des données santé peut s'avérer très utile. Il en va de même pour les personnes atteintes d'affections chroniques comme le diabète ou l'épilepsie. «Elles sont souvent actives par rapport à leur prise en charge médicale parce que la maladie impacte leur quotidien», fait remarquer Pascale Giron-Lanctuit. «Ces personnes doivent pouvoir avoir accès à leurs données santé, en particulier quand elles voyagent.»

## «Il nous manque souvent des pièces en consultation»

Convaincu de l'utilité du DEP, le Dr Patrick Chabloz n'a pas attendu pour créer son dossier santé personnel. «Au vu de la quantité de documents que les cabinets ont à gérer pour chaque patient, c'est indispensable! Nous devons nous occuper de dossiers de plus en plus lourds, qui représentent des volumes importants. Quand une patiente change de médecin, on nous demande d'aller rechercher des pièces trois, quatre ans plus tard... Avec le DEP, elle a tous ses documents médicaux à disposition, tout de suite.» En plus de regrouper les données, le dossier santé les archive. «C'est précieux», souligne le médecin gynécologue au RHNE, parce que «trop souvent en consultation, il manque des pièces (résultats d'analyses, de labo, etc.) et les patients ne sont pas toujours en mesure de répondre aux questions sur des examens faits précédemment.» Sans parler des situations d'urgence médicale pour lesquelles les informations contenues dans un dossier électronique peuvent s'avérer prépondérantes. Selon le Dr Chabloz, le DEP «offre la sécurité de pouvoir avoir les documents à disposition et de les garder beaucoup plus longtemps». Le patient pourra ainsi avoir ses fichiers d'imagerie médicale à portée de clic plutôt que de devoir remettre la main sur des CD de scanners effectués des années auparavant... Le challenge, estime le praticien, ce sera de tenir son dossier à jour: rentrer les pièces, sachant qu'on fait beaucoup d'exams de ci, de là, nécessitera un certain investissement en temps de la part du patient.

Cela dit, toute personne bien portante, même jeune, peut avoir besoin de mettre la main sur ses informations rapidement. Si l'on est allergique à un antibiotique par exemple, le faire savoir via son DEP peut être salutaire en cas de prise en charge médicale impromptue.

## Déléguer son DEP

A l'heure actuelle, on compte parmi les prestataires neuchâtelois affiliés à «Mon dossier santé» une vingtaine d'EMS. «Du fait que les résidents requièrent des soins de plusieurs intervenants médico-soignants et que les hospitalisations sont fréquentes parmi cette population, un dossier électronique sera plus efficace pour tenir leur historique à jour. Ils ont d'ailleurs la possibilité de déléguer la gestion de leur DEP à un proche.» Selon Pascale Giron-Lanctuit, cette solution peut aussi «faciliter la tâche des enfants dont beaucoup demandent à être informés sur la prise en charge de leur parent.»

Régie par loi fédérale, la sécurité du système a été peaufinée, avec plus de quatre cents critères à respecter. En plus de choi-

sir quels fournisseurs de soins il veut (ou pas) dans son dossier électronique, l'utilisateur peut opter entre trois niveaux de confidentialité.

«J'ai l'impression que la population a plutôt confiance dans le procédé», réagit la directrice adjointe. «On s'est familiarisé avec le Guichet unique, on a pris l'habitude d'effectuer nos paiements avec des plateformes de netbanking... Les gens voient que la sécurité a été prise en considération dans ces systèmes.»

Les personnes intéressées à ouvrir un DEP peuvent procéder de différentes manières. Primo, en s'inscrivant en présentiel dans l'un des stands d'enregistrement du RHNE, à l'hôpital Pourtalès (Neuchâtel), ou à celui de La Chaux-de-Fonds. Secundo, en se rendant dans un stand d'enregistrement mobile (consulter le calendrier sur [mondossier-sante.ch](http://mondossier-sante.ch)). Tertio, en s'affiliant en ligne sur le site du Guichet Unique ou sur [mondossierpatient.ch](http://mondossierpatient.ch). Des séances d'informations (onglet «Agenda particuliers») sont organisées à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds ainsi qu'en visioconférence.